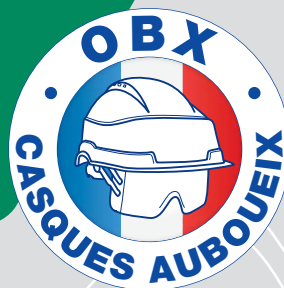


Casque KARA

Conception et fabrication 100% française



NFEN 397

NFEN 50365

NFEN 166

48 mois

340 g

Domaine d'utilisation

Casque de protection à visière courte ou longue destiné aux divers métiers du bâtiment, des travaux publics, de l'industrie.



Coiffe textile



KARA MONTEUR avec lunette et stickers rétro-réfléchissants



Caractéristiques

Le KARA est constitué de :

- une calotte moulée sous pression en A.B.S. avec ou sans aérations
- un harnais comportant :
 - une coiffe textile à 4 points de fixation
 - un bandeau de tour de tête en polyéthylène basse densité, avec serre-nuque à crémaillère, amovible et réglable de 49 à 63 cm, monté avec une garniture de confort sani-contour 32 cm

Poids : 340 g

La date de fabrication, la limite d'utilisation et le numéro de lot sont gravés sous la visière du casque.

Durée d'utilisation : 48 mois

Coloris :



Casque sans aérations : blanc.

Coloris spéciaux :



Autres coloris, nous consulter.

Accessoires

Lunette de protection, porte-badges rigides, kit 6 stickers haute visibilité, écrans faciaux grillagés, polycarbonate ou acétate, dispositifs anti-bruits, porte-lampe et passe-fil, lampes frontales, jugulaire coton ou cuir en 12 et 20 mm, jugulaire 4 points, garniture confort sani-contour de 32 cm, protège nuque rafraichissant, coiffe de propreté, bonnet anti-froid, étiquette nominative gravée.

Marquage

Le casque peut recevoir un marquage frontal (70 x 38 mm), latéral (60 x 15 mm) ou arrière (50 x 35mm) par estampillage à chaud ou transfert de votre sigle ou raison sociale.

Version MONTEUR

Casque équipé d'une jugulaire 4 points avec fermeture boucle flash.

Option LUNETTE INTÉGRÉE

Casque équipé d'une lunette de protection en polycarbonate (incolore ou teintée), traitée anti-rayures. En option : lunettes avec repose-nez.

Poids : 40 g

Durée d'utilisation : 48 mois



lunette KARA incolore



lunette KARA teintée



repose-nez en silicone

Certifications et tests

Le casque de protection est conforme à la norme NF EN 397+A1 : 2013, et aux exigences facultatives suivantes :

- résistance aux très basses températures, **-30°C**
- isolement électrique sur le modèle sans aérations (EBT), **symbole 440V~**

Le casque de protection est conforme à la norme NF EN 50365 : 2002 :

- essai d'épreuve diélectrique 5 000 V et essai de tenue diélectrique 10 000 V sur le modèle sans aérations (EBT), **symbole double triangle - classe 0**

Le casque de protection est conforme au PREN 50365, les tests sont les suivants :

- essai d'épreuve diélectrique 20 000 V et essai de tenue diélectrique 30 000 V sur le modèle sans aérations (EBT).

La lunette de protection est conforme à la norme NF EN 166 : 2002, dont les principaux tests sont les suivants :

- puissances optiques, **classe optique 1**
- lunette incolore : facteur de transmission, filtre pour l'ultraviolet : **numéro d'échelon : 2-1,2**, selon NF EN 170 : 2003
 - protection contre les particules lancées à grande vitesse, impact à moyenne énergie 120m/s, **symbole B**
- lunette teintée : facteur de transmission, filtre de protection solaire pour usage industriel : **numéro d'échelon : 5-3,1**, selon NF EN 172/A2 : 2001, filtre très foncé
 - protection contre les particules lancées à grande vitesse, impact à moyenne énergie 120 m/s, **symbole B**